

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le quinze mars deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 07/03/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE (en remplacement de Pierre LANGLADE), Henri PALA, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Bernard DUMONT), Gérard BEAUBIER, Sylvie ALAMARGOT (en remplacement de Dominique GILLES), Alain FAUCHER, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Sandra DERMIGNY (en remplacement de Dominique DUNAUD), Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Daniel CADET, Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Patrick DESCHARLES), Odette WENCLICK (en remplacement de Nadine MAGY), Edith LERENARD, Sabine VINCENT.

**EXCUSES :** Gérard BARRAUD, Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Bernard DUMONT, Dominique DUNAUD, Dominique GILLES, Pierre LANGLADE, Nadine MAGY, Philippe STEYAERT, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2012-054: ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2011 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	4 171 503,81	4 471 607,60	482 368,00	943 321,84	4 653 871,81	5 414 929,44
<i>Résultats de clôture</i>	--	300 103,79	--	460 953,84	--	761 057,63
Résultats reportés	--	702 025,07	724 309,43	--	22 284,36	--
<i>Totaux cumulés</i>	--	1 002 128,86	263 355,59	--	--	738 773,27
Restes à réaliser	--	--	176 100,00	525 975,00	--	349 875,00
<i>Résultats définitifs</i>	--	1 002 128,86	--	86 519,41	--	1 088 648,27

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 28 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2011 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 16 mars 2012

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
Le :



Le Président,

